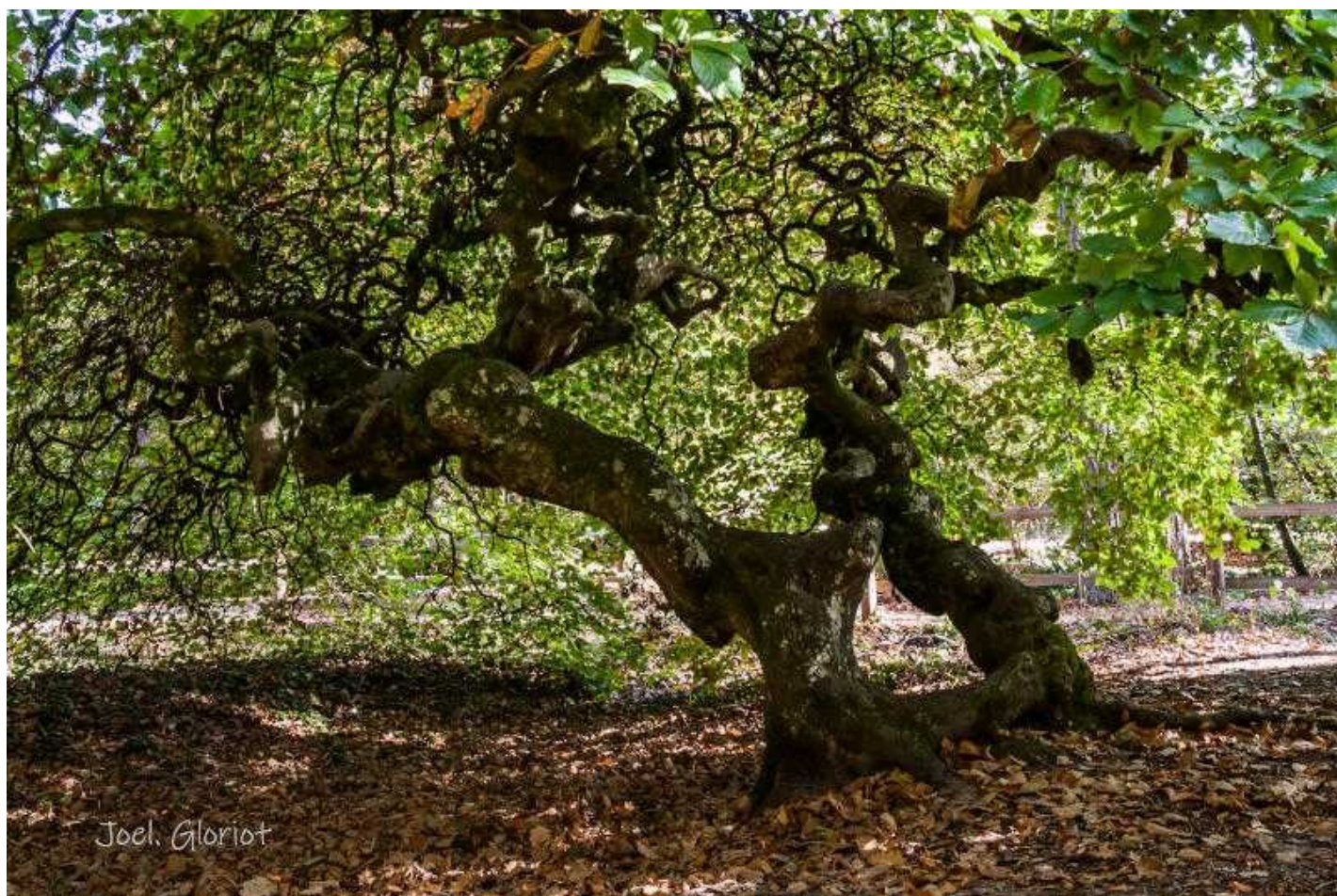


Marche régionale en forêt de SIONNE et Fort aux énigmes Neufchâteau (88)



L'ASCE 88 vous invite à la marche régionale 2026 - Fort aux énigmes

Elle empruntera les sentiers forestiers de la forêt communale de
SIONNE (près de NEUFCHATEAU)

le samedi 11 avril 2026

Plans d'accès

L'accès à SIONNE s'effectue par des grands axes routiers

Sionne se situe à 1h20 d'Epinal, 1h10 de Nancy, 2h30 de Belfort, 2h30 de Reims,...



Accueil

Coordonnées GPS : 48.3929, 5.6405

Le point de rendez-vous vous sera communiqué au plus vite.

Les circuits

La marche propose deux parcours, de 4 et 8 km environ, dont la première partie sera commune. Pour des questions de bonne organisation, les participant.e.s devront indiquer leur choix au moment de l'inscription.

Dans la forêt de SIONNE, les parcours empruntent des sentiers ou routes forestières bien entretenus et qui ne présentent aucune difficulté particulière, si ce n'est quelques courtes « grimpettes ».

Au long des parcours, vous pourrez profiter de la sérénité de la forêt et de quelques points d'intérêt, comme les hêtres.

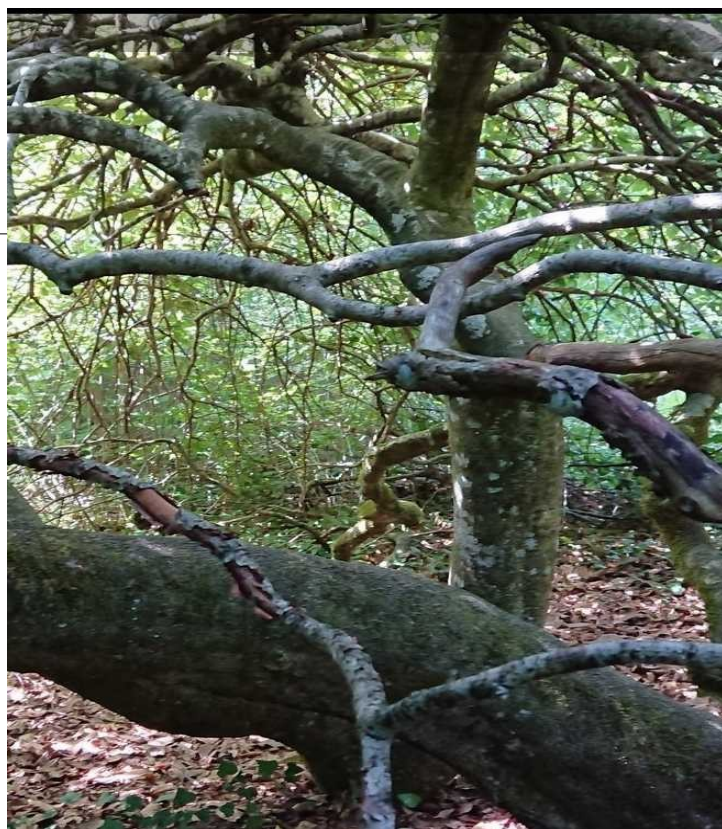
parcours long 9 km :

parcours court 5 km :

La forêt de SIONNE

Le village de Sionne est situé dans un vallon au bord de la Saônelle, petit affluent de la Meuse. Son relief est caractérisé par des combes perpendiculaires à la vallée. Autrefois le secteur de Neufchâteau comptait plusieurs petites usines métallurgistes. Pour leur fonctionnement, il fallait que trois éléments soient réunis : le minerai de fer, le bois et la force hydraulique.

Les hêtres tortillards, des arbres extraordinaires étaient mentionnés dès le VI^{ème} siècle dans les cartulaires des moines de l'abbaye de St Basle. Selon la légende, les moines évangélisateurs de l'est de la France auraient rencontré sur leur chemin des arbres uniques aux formes extraordinaires : Les Hêtres Tortillards. Ces "frères" des Faux Verzy de la montagne de Reims sont courbés vers le sol, le fût tordu et les branches torsadées. Ces hêtres mal formés ont connu une mutation dont on ne connaît pas vraiment les origines. Ils bénéficient d'une croissance lente, devraient passer le XXII^{ème} siècle.



Déjeuner

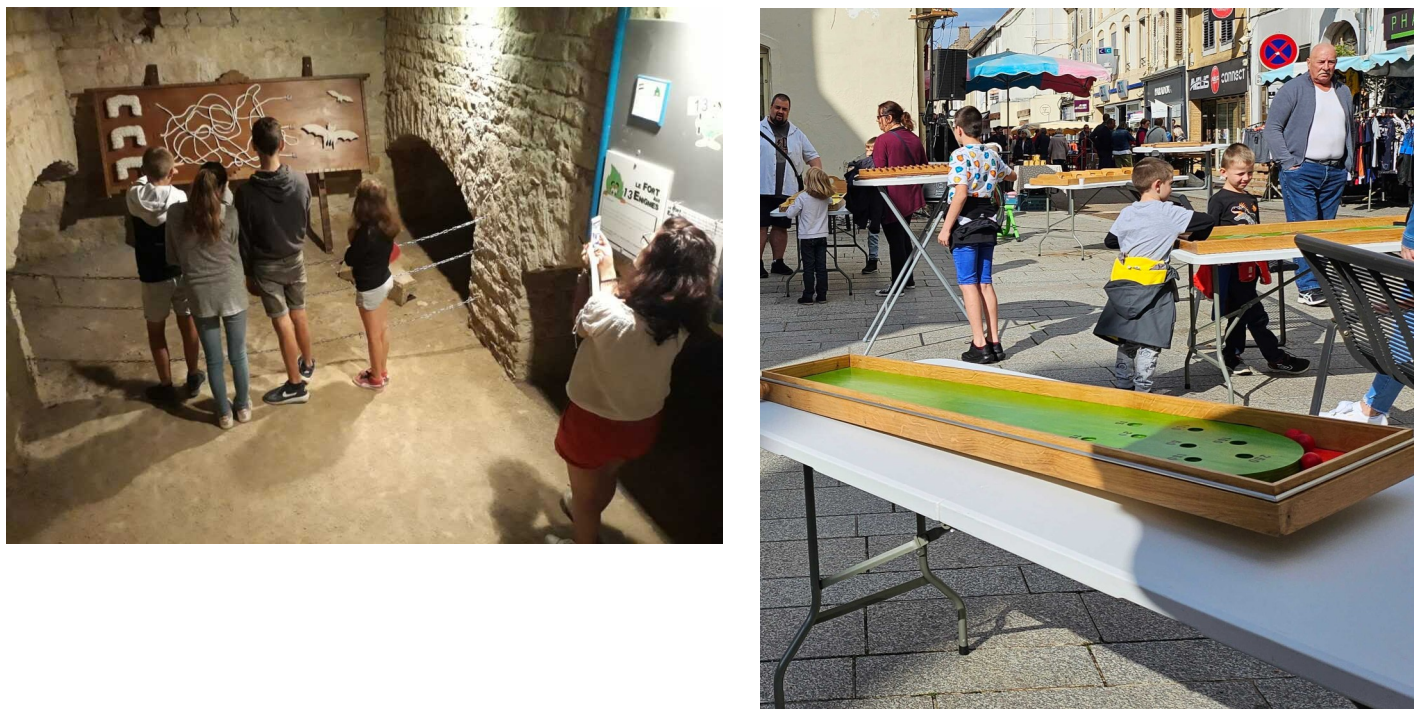
Buffet froid proposer dans la salle du fort aux énigmes

capacités : 200 personnes

L'après-midi : Le fort aux énigmes



Redécouvrez les plaisirs simples et authentiques avec notre sélection de jeux d'antan. Parfaits pour des moments de partage en famille ou entre amis, nos jeux traditionnels sont adaptés à tous les âges et revisitent le patrimoine ludique d'autrefois.



Organisation de la journée

9h15 : accueil

9h45 : mot d'accueil et départ de la marche

12h00 - 13h00 : apéritif et buffet froid au « fort aux énigmes »

Après-midi : Activités dans le fort aux énigmes

Tarifs

Le tarif de la journée est fixé à :

21,00 € pour les adultes

13,00 € pour les jeunes de 5 ans, à 18 ans

5,00 € pour les moins de 5 ans

Ce montant est déjà calculé avec l'aide de L'URASCE (pour rappel -10,00 € par participants hors extérieurs)

Des personnes extérieures peuvent s'inscrire sans bénéficier des avantages de la région et doivent prendre une cotisation ASCE à la journée (voir tableau inscription)

Assurance et couvertures des risques

L'ASCE organisatrice est titulaire d'un contrat « responsabilité civile » couvrant tout sinistre pouvant survenir à l'occasion de la manifestation et dont la responsabilité pourrait lui être imputée auprès de la GMF.

L'ASCE organisatrice décline toutes responsabilités en cas de vol, perte, détérioration d'objets personnels, dû ou non à la négligence des participants.

Tout sinistre susceptible d'engager la responsabilité de l'ASCE organisatrice devra faire l'objet, de la part de la (ou des) victimes (s) ou à défaut de son ASCE, et avant le départ de celle (s) ci du challenge, d'une déclaration ou d'une réserve écrite auprès des responsables de ladite ASCE.

Droit à l'image

Voir fiche d'inscription

Désistement

- En cas d'annulation après le **27 mars 2026** la totalité des sommes versées restera acquise et ne pourra plus faire l'objet d'un remboursement
- Toute inscription non accompagnée du règlement ne pourra être prise en compte
- Toute modification de réservation non confirmée par courrier ou mail ne pourra être validée

Inscriptions

Les inscriptions sont à retourner à l'ASCE 88 pour le **27 mars 2026** à l'aide du bulletin ci-joint accompagné du règlement correspondant.

ASCE 88
DDT des Vosges
22 – 26 avenue Dutac
88026 EPINAL cedex

ddt-88.associations.oh.ddt-88@i-carre.net

Le président de l'ASCE 88
Julien OSTER

Signé

Le président par intérim de l'URASCE Est
Julien OSTER

Signé